

0352686E
ACADEMIE DE RENNES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ANITA CONTI
ESPLANADE ANITA CONTI
35174 BRUZ CEDEX
Tel : 0223501700

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 3
Année scolaire : 2019-2020
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 20/09/2019

Réuni le : 03/10/2019

Sous la présidence de : Christophe Briand

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Saint-Jacques , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

"De la mort qui tue" (sortie)

L'animation pédagogique est facultative, elle concerne les élèves de 2nde 3 et 9 (et 4 accompagnateurs).

- elle se déroulera le 30 janvier 2020,

- la participation financière des familles est de 6,50 €.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

DE LA MORT QUI TUE

BUDGET PRÉVISIONNEL " DE LA MORT QUI TUE" du jeudi 30 JANVIER 2020 à 19H exprimé en euros

68 élèves et 4 accompagnateurs

SECONDE 3 + SECONDE 9

Dépenses		Recettes	
Tarif spectacle élève (6,50 euros)	442,00	Familles	442,00
		DGFL	26,00
Tarif accompagnateur (6,50 euros)	26,00		
TOTAL	468,00	TOTAL	468,00

6,50 coût par élève

mise à jour du 19/09/2019